



INSEE
PAYS DE LA LOIRE

Études

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 59. Juin 2007



Création d'établissements : les Pays de la Loire intègrent le peloton de tête

Dans un contexte national de forte croissance des créations d'établissements depuis 2003, la région des Pays de la Loire intègre le peloton de tête des régions les plus créatrices. Cette performance est d'autant plus remarquable que la région fait mieux que compenser les relatives difficultés du secteur industriel, très présent en Pays de la Loire. Les zones d'emploi de Nantes, de Saint-Nazaire et du littoral vendéen profitent d'une croissance particulièrement soutenue, alors que la Sarthe et la Mayenne connaissent une situation plus contrastée.

Marc JOUBERT
Hélouri MORVAN

EN 2006, LES CRÉATIONS d'établissements en France ont été en légère baisse après deux ans de forte hausse (2003 et 2004) et une année de stabilité (2005). En 2006, le nombre d'établissements créés est largement supérieur à la moyenne des créations sur les dix dernières années. Les services aux entreprises, la construction et l'immobilier sont toujours très créateurs. La majorité des autres secteurs d'activité connaît un tassement ou une baisse modérée des créations d'établissements.

Dans ce contexte, les 16 600 établissements créés en Pays de la Loire en 2006 placent la région dans le peloton de tête des régions françaises avec un taux de création légèrement supérieur à la moyenne nationale (11,8 % contre 11,7 %). On retrouve dans ce groupe, hormis la Bretagne, l'ensemble des régions du littoral atlantique et du sud de la France. Cette géographie coïncide avec celle des régions dont les populations ont connu les plus fortes évolutions depuis 1999.

Depuis 1993, les Pays de la Loire ont peu à peu comblé leur retard quant à l'intensité de création d'établissements pour rejoindre puis dépasser en 2004 la moyenne nationale. Toutefois, le

poids des établissements ligériens créés dans l'ensemble des créations françaises reste inférieur au « poids économique » de la région. En effet, la région pèse 5,1 % de la richesse nationale (en 2003), mais ne compte que pour 4,6 % des créations d'établissements et 4,5 % du stock d'établissements.

Ce paradoxe apparent s'explique largement par la part toujours très forte de l'industrie dans la spécialisation sectorielle de la région. C'est ainsi que se trouvent implantés sur le territoire régional des établissements industriels de très grande taille. Ces établissements sont beaucoup plus rares dans les autres secteurs de l'économie. Ainsi, en 2006, chacun des 140 000 établissements de la région emploie en moyenne 10 personnes contre un peu plus de 8 au niveau national.

Les industries sont moins créatrices d'établissements que les services

Globalement, le taux de création d'établissements dans la région est très proche du taux national. Au niveau sectoriel, les situations régionale et nationale sont similaires. La région bénéficie cependant dans le secteur de l'immobilier d'un « boom » particulièrement marqué.



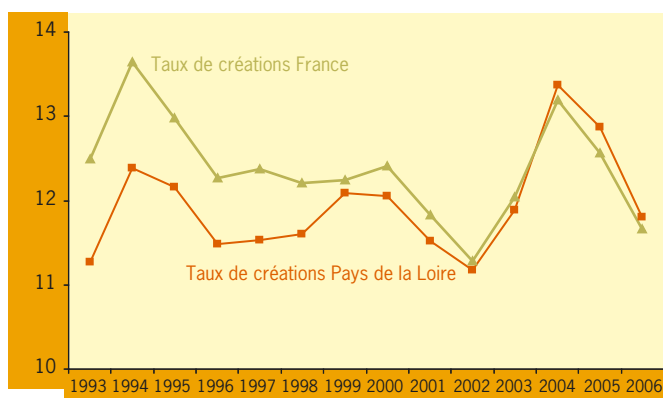
Création d'établissements : les Pays de la Loire

intègrent le peloton de tête

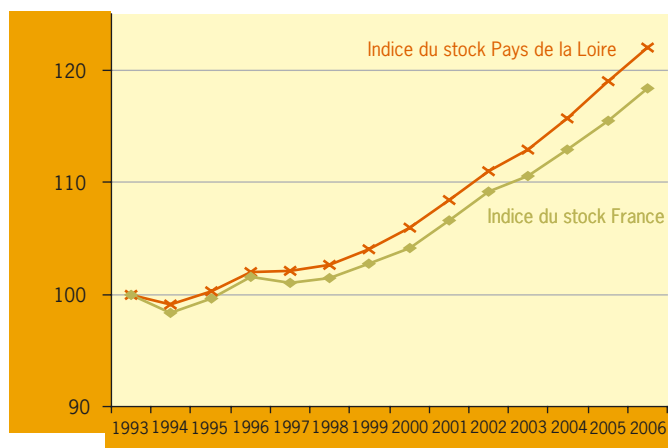
Les créations d'établissements en quelques indicateurs

	Région	France	Part de la région/France en %	Rang de la région
Nombre d'établissements (2006)	140 505	3 115 907	4,5	7 ^e
Créations (2006)	16 578	363 515	4,6	7 ^e
Dont créations pures	12 073	287 483	4,2	7 ^e
Réactivations	958	18 110	5,3	7 ^e
Reprises	3 547	57 922	6,1	4 ^e
Part des reprises	21,4 %	16 %		6 ^e
Taux de créations	11,80 %	11,67 %		6 ^e
Emploi (31/12/04)	1 400 000	25 000 000	5,5	5 ^e
PIB (2004 en million d'euros)	85 000	1 700 000	5,1	5 ^e

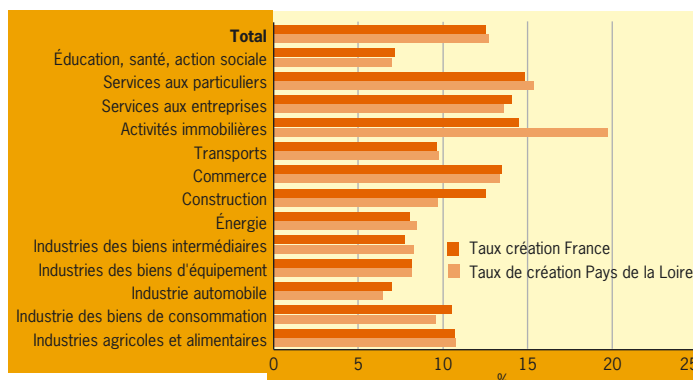
Les taux de création d'établissements rattrapent les taux nationaux



Un stock d'établissements qui progresse plus vite qu'au niveau national



Des taux de création sectoriels proches de la moyenne nationale



Cependant, tant les taux de création que leurs évolutions récentes diffèrent selon le secteur économique concerné. Ainsi, en 2006, la forte dynamique des créations dans les trois secteurs des services aux entreprises, de l'immobilier et de la construction (les taux de créations y sont proches ou supérieurs à 15 %, excepté pour la construction, secteur en forte expansion) permet de compenser la situation des autres secteurs. Ces derniers voient le nombre d'établissements créés stagner ou baisser légèrement, tant au plan national que sur le territoire régional. Sur les quatre dernières années, l'immobilier arrive largement en tête (agences immobilières, promotion et transactions immobilières), suivi des services aux entreprises et de la construction. Au final, ces trois secteurs sont à l'origine de 60 % de l'accroissement du nombre de créations entre 2002 et 2006. A contrario, les taux de créations dans le secteur industriel sont parmi les plus faibles (entre 6 et 10 %).

Le secteur de la construction en Pays de la Loire, bien qu'ayant une place correspondant au rang de la région (5,1 % des établissements de la construction en France sont dans la région), est en retrait par rapport au reste de la France, avec un taux de création environ trois points inférieur au taux national.

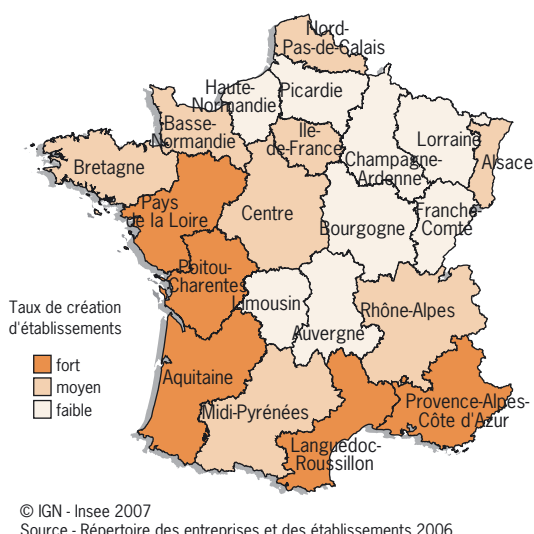
Dynamisme et pérennité du tissu productif

Le dynamisme du tissu productif régional permet, plus qu'ailleurs, de pérenniser les activités économiques. Ainsi, les 3 547 établissements repris dans la région pèsent pour 6,1 % des reprises françaises alors que la région ne représente que 4,6 % des établissements français. La part des reprises est 5 points plus haute que la moyenne nationale : 21,4 % des créations contre moins de 16 % pour la France.

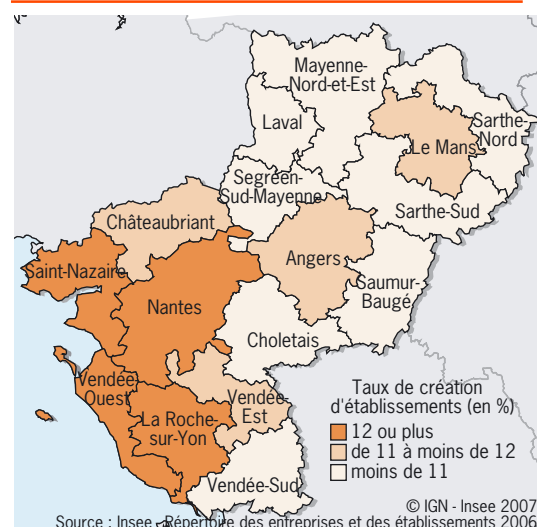
Cette spécificité régionale constitue un atout fort pour un tissu productif qui devra, dans les années à venir, faire face à de nombreux départs de dirigeants d'établissements.

Les Pays de la Loire appartiennent aux régions métropolitaines particulièrement dynamiques à savoir les zones littorales atlantique et méditerranéenne (Aquitaine, Provence-Alpes-Côte-d'azur et Languedoc-Roussillon notamment). Dans ces régions, non seulement le nombre d'établissements augmente, ces dernières années, plus vite qu'ailleurs, mais la part des créations nouvelles continuent d'y progresser plus rapidement. Toutes ces régions sont marquées par une forte vitalité démographique tirée en partie par de nombreuses arrivées de nouveaux résidents.

Taux de création d'établissements par région en 2006



Taux de création d'établissements dans les zones d'emploi des Pays de la Loire en 2006



À l'opposé, des régions comme l'Île-de-France, la Picardie ou la Champagne-Ardenne connaissent une situation de relative stagnation ou de très faible augmentation du stock d'établissements et d'une diminution du taux des créations.

Les zones urbaines et littorales portent le dynamisme régional

Le dynamisme du tissu productif français est plus marqué près des littoraux atlantique et méditerranéen ou au cœur de grosses agglomérations. La région des Pays de la Loire reproduit ce schéma de développement. Ainsi, les territoires les plus attractifs pour la création de nouveaux établissements sont les zones d'emploi de Nantes et de Saint-Nazaire,

le littoral vendéen et les zones urbaines de la région du Mans et d'Angers. Ces zones sont parmi celles qui, par ailleurs, connaissent les plus forts afflux migratoires.

Les zones en expansion récente regroupent les zones d'emploi d'Angers, de Châteaubriant et de Vendée-Est. Elles se caractérisent par une forte augmentation du stock d'établissements, mais surtout par un taux de créations d'établissements qui a très fortement augmenté pendant les trois dernières années. Le taux de créations d'établissements (11,5 %) dans ces zones demeure cependant, en 2006, inférieur au taux régional moyen (11,8 %). Ce sont les activités immobilières, la construction et les services aux entreprises qui ont fortement contribué à l'augmentation du taux de création.

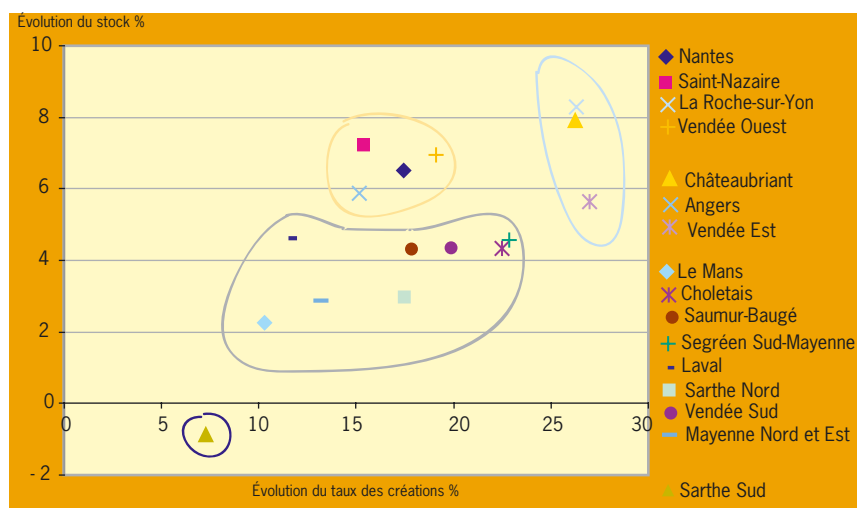
Les zones en extension et en consolidation regroupent les zones d'emploi de Nantes, Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon et Vendée-Ouest. D'une part, le nombre total d'établissements y est en augmentation sensible et d'autre part les taux de créations continuent de progresser pour s'établir à un niveau élevé au regard des moyennes régionale et nationale.

Le taux de création d'établissements dans ces zones d'emploi est supérieur au taux régional, allant de plus 0,5 point pour Nantes à plus 2 points pour la zone d'emploi de Vendée-Ouest. Les services aux entreprises et les activités immobilières contribuent fortement au dynamisme de ces zones d'emploi.

À l'exception de la zone d'emploi de Sarthe-Sud, le troisième comprend l'ensemble des zones d'emploi restantes. Celles-ci connaissent une dynamique en retrait par rapport à l'évolution régionale moyenne, fortement tirée vers le haut par les deux précédents groupes. Les secteurs les plus dynamiques (construction, services aux entreprises et activités immobilières) ne parviennent pas totalement à compenser les difficultés, de l'industrie notamment. Toutes ces zones d'emploi ont un taux de création d'établissements inférieur d'au moins un point à celui de la région. Le « moteur démographique » y tourne aussi moins rapidement que dans les zones littorales.

La zone d'emploi du Sud de la Sarthe connaît une situation particulière. Elle est la seule zone d'emploi qui ne parvient pas à conserver son stock d'établissements. La décréation y est cependant très modérée. Coté créations nouvelles, la zone demeure toujours en deçà des standards nationaux et régionaux malgré

Quatre groupes de zones d'emploi dans la région



Dynamiques sectorielles par zone d'emploi

	Industries agricoles et alimentaires	Industrie des biens de consommation	Industrie automobile	Industries des biens d'équipement	Industries des biens intermédiaires	Énergie	Construction	Commerce	Transports	Activités immobilières	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Éducation, santé, action sociale
Nantes													
Saint-Nazaire													
Châteaubriant													
Angers													
Cholet													
Saumur													
Sud-Mayenne													
Laval													
Nord et Est Mayenne													
Le Mans													
Sarthe-Nord													
Sarthe-Sud													
La Roche-sur-Yon													
Vendée-Est													
Vendée-Sud													
Vendée-Ouest													
Région													
France													

Expansion Renouvellement Maturité Déclin NS

Note de lecture :

Sur la période 2003-2006, en Vendée-Ouest, l'industrie automobile est en déclin : on y observe à la fois une baisse du stock des établissements et un ralentissement du rythme des créations au regard du taux moyen de longue période (1993-2006). Les IAA y sont en renouvellement (baisse du stock mais accélération des créations), le secteur de l'énergie y est à maturité (hausse du stock mais ralentissement des créations), alors que la construction y est en expansion (hausse du stock d'établissement et accélération du rythme des créations).

une accélération récente du rythme des créations. D'une part, la Sarthe-Sud ne peut pas s'appuyer sur un effet de vitalité démographique suffisamment positif. D'autre part, elle doit faire face à des difficultés de reconversion de son tissu productif. La majorité des secteurs perd des établissements, à l'exception des services aux entreprises et des activités immobilières que l'on retrouve en hausse sur l'ensemble des zones d'emploi de la région. Le secteur de la construction y connaît une petite chute du nombre de ses établissements *a contrario* des autres zones.

Une dynamique sectorielle nationale

Les Pays de la Loire ne dégagent pas de dynamique sectorielle propre sur les trois dernières années. Ainsi, pour l'ensemble de la région, les secteurs en expansion sont les mêmes qu'au niveau national : énergie, construction, commerce, secteurs des services.

Du côté des secteurs en déclin, la situation régionale est proche - quoique meilleure - de la situation française. Si l'industrie est globalement en difficulté tant sur le territoire national que régional, le secteur des biens

intermédiaires semble mieux résister localement. Ainsi, ce secteur est en faible expansion dans deux zones d'emploi de Loire-Atlantique ainsi qu'en Nord et Est Mayenne et dans l'est de la Vendée.

Le secteur des transports tire, lui aussi, mieux son épingle du jeu dans la région grâce notamment à la poursuite de son expansion dans les zones de Vendée où il est déjà très bien implanté. ■

Sources :

Créations d'entreprises : les statistiques proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (REE) géré par l'Insee.

Définitions

La **création d'établissement** intègre tous les mouvements économiques qui permettent d'accroître les moyens de production en les créant, les réactivant ou les activant économiquement, mais aussi en les maintenant en exploitation grâce à un changement d'exploitant.

On distingue :

- la création pure ou *ex-nihilo* qui correspond à la création d'un établissement économiquement actif jusqu'alors inexistant, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production ;

- la création par reprise d'un établissement dans le cas où une **entreprise** reprend totalement ou partiellement l'activité d'un établissement économique d'une autre entreprise ;

- la réactivation dans le cas où un établissement d'une **personne physique** qui avait cessé son activité redevient économiquement actif ;

Le taux de création d'établissements est le rapport du nombre des créations d'établissements d'une année au stock d'établissements au 1^{er} janvier de cette même année.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Pierre MULLER

RÉDACTEUR EN CHEF

Xavier PÉTILLON

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Gabrielle BRIZARD

MISE EN PAGE

Annick HARNOIS

IMPRIMEUR

La Contemporaine - Sainte-Luce-sur-Loire

Prix : 2,30 €

Photos : INSEE

Dépôt légal 2^e trimestre 2007 - ISSN 1633-6283

CPPAP 0707 B 06116 - Code Sage IETU05944

© INSEE Pays de la Loire - Juin 2007

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 0825 889 452

(0,15 € la minute)